

Etudes de cas : Programme de Soutien aux Economies Locales dans le Delta Intérieur du Niger (PSEL Delta)

1. Introduction

Le programme qui fait l'objet de cet étude de cas est mis en œuvre dans le delta intérieur du Niger, une vaste zone de 64 000 km² inondée pendant 8 mois de l'année et s'étendant de Djénné à Tombouctou. Elle comporte un large potentiel naturel exploité successivement, le long des saisons, par les pêcheurs Bozo et Somono, les éleveurs Peuhl puis les agriculteurs Bambara, principalement. Un mode de gestion traditionnel de ces espaces a régulé l'accès aux ressources pendant les générations passées. Ces dernières années, la monétarisation systématique du droit d'accès aux pâturages a introduit un nouveau mode de gestion non encore règlementé de façon officielle et légale. De ce fait la complémentarité entre les systèmes d'exploitation des ressources naturelles du delta intérieur du Niger devient une source de tension grandissante. Cette ligne de tensions et de conflits de plus en plus violents est entrecroisée par d'autres sources de tensions liées à la crise sécuritaire que connaît le Mali depuis 2012, mais aussi de nombreux conflits intra-communautaires. Règlement de comptes, groupes d'auto-défense et criminalité rendent la situation locale de plus en plus complexe et instable.

La situation actuelle

Politique

L'administration est présente dans la majorité des localités des cercles de la zone du delta intérieur du Niger. En vue des élections communales et régionales à venir les partis politiques et les élus locaux cherchent à mobiliser l'électorat de façon très active (renouvellement des organes du parti, tenue de meeting politiques, événementiel, ...) Cependant les élus locaux issus de la diaspora ou résidents à Bamako craignent la situation sécuritaire locale et réduisent leurs mouvements. La gestion concertée des collectivités territoriales en souffre.

La lenteur de la mise en œuvre de l'accord de paix crée doute et impatience générale. Le manque de connaissance du contenu de l'accord de paix et de ses modalités de mise en œuvre laisse place à des interprétations fallacieuses et nourrit les tensions locales.

Le manque d'information sur la mise en place des autorités intérimaires sème la confusion. Des sites de cantonnement de combattants sont prévus dans la zone du Delta. Des camps de rassemblement pour la formations de jeunes en vue du DDR sont observés à Sévaré.

Des actions en faveur de la réconciliation et de la paix sociale sont entreprises dans l'ensemble des cercles de la région. Ministres et élus de l'Assemblée Nationale du Mali ont marqué de leur présence la volonté d'apaisement. Le programme de la MINUSMA en faveur de la Cohésion Sociale et de la Paix se met en place dans la région. Avant les récents accords signés entre le Gouvernement du Mali et de la Mauritanie le retour des réfugiés dans la zone de Niafunké et Farimaké était très timide. Avec l'appui du UNHCR des retours massifs sont attendus.

Sécuritaire

La situation sécuritaire dans le delta intérieur du Niger reste très imprévisible. Les récentes attaques des casques bleus en témoignent.

Il y a persistance de la menace terroriste accompagnée par une criminalité résiduelle mettant à risque la population locale, en particulier les forains, les commerçants locaux et les propriétaires d'animaux (vol avec violence).

Des actes d'intimidation à l'endroit des leaders politiques et des chefs coutumiers sont de plus en plus fréquents. Les agents des Eaux & Forêts et les forces de sécurité sont les cibles potentielles des groupes armés. Les ONGs ne sont pas ciblées directement mais demeurent exposées aux risques de dommages collatéraux et à la criminalité.

Socio-économique et alimentaire

La mauvaise campagne agricole 2015-2016, due à la mauvaise répartition de la pluviométrie dans le temps et dans l'espace, entraîne une période de soudure critique déjà à l'heure actuelle qui ira s'aggravant jusqu'en août. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et le Système d'Alerte Précoce se préparent à faire face à cette situation alimentaire précaire pour la majorité des communes dans la zone d'intervention (difficultés économiques sévères (DES) ou légères (DEL)).

L'approvisionnement des marchés en denrées alimentaires est mis à mal par la situation sécuritaire réduisant la mobilité des personnes et du bétail.

Les conditions générales de l'élevage sont moyennes. L'état des pâturages exondés et la production de bourgou dans le delta a été jugés « bon » dans les bulletins mensuels du SAP. Cependant la cohésion sociale est fortement affectée par les conflits intra et intercommunautaires. La situation sécuritaire du delta entrave l'accès à certains pâturages. De façon générale, la gestion patrimoniale actuelle des aires de pâturage (bourgoutières) et des pêcheries est de plus en plus contestée et impacte négativement ces filières.

2. Description du Programme de Soutien aux Economies Locales du Delta (PSEL-Delta)

Le Programme d'Appui aux Collectivités de Youwarou et Niafunké (PACY), devient dans sa phase actuelle (2015-2019) le Programme de Soutien aux Economies Locales dans le delta intérieur du fleuve Niger et s'étend sur 4 cercles de Youwarou, Tenenkou, Mopti et Niafunké.

Ce programme est financé par la Coopération suisse (Direction du Développement et de la Coopération - DDC) et mis en œuvre par le consortium HELVETAS Swiss Intercooperation et l'Association pour la Formation et l'Auto-promotion Rurale.

Le budget de la phase en cours est de **Francs Suisses 9 040 645 soit environ Francs CFA 5 000 000 000**

La **finalité** du projet est de contribuer à la **sécurité alimentaire** et au **développement économique durable** dans les cercles de Youwarou, Mopti, Tenenkou et Niafunké s'inscrivant dans une bonne gouvernance territoriale.

Objectif spécifique 1

Les acteurs économiques, en collaboration avec les collectivités territoriales, **valorisent des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques** et augmentent les revenus de 150'000 personnes y compris les groupes vulnérables.

Objectif spécifique 2

Les collectivités territoriales réalisent et entretiennent des **infrastructures** en soutien au développement de l'économie locale tenant compte des changements climatiques.

Objectif spécifique 3

Les acteurs locaux et régionaux mettent en place un dispositif fonctionnel de **prévention et de gestion des conflits** liés aux ressources naturelles

3. Activités

4.1. L'accompagnement de filières porteuses :

- Valorisation des **Activités Génératrices de Revenu** en tenant compte des couches vulnérables de la population
- Valorisation les **filières agro- sylvo- pastorales et halieutiques** porteuses
- **Création d'emplois** en mettant en valeur les nouveaux espaces et infrastructures aménagés

4.2. La réalisation de projets territoriaux en tenant compte des changements climatiques

- Appui à la création et au renforcement des **inter-collectivités**
- Aménagement d'**infrastructures** agro-pastorales, hydro-agricoles, de franchissement, etc...
- Mise en œuvre des **Plans de Gestion Environnemental et Social** (PGES) dans les sites aménagés

4.3. La mise en place de dispositifs de prévention et de gestion de conflits liés aux ressources naturelles.

- Appui à la mise en place et à l'animation de **cadres de concertations**, de foras, de rencontres inter et intra-communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale, la réconciliation et la paix.
- Appui à l'élaboration et à l'application de **conventions locales**, conférences sur les bourgoutières et pêcheries, fonctionnement des **Commissions Foncières** afin de contribuer à l'atténuation des conflits liés à la Gestion des Ressources Naturelles
- Appui aux séances de restitutions publiques des comptes administratifs, des **audits publics** sur les activités du projet.

4. Partenaires nationaux et internationaux

Partenaires nationaux :

- Les collectivités territoriales et leurs regroupements ;
- Les entreprises privées ;
- Les services techniques de l'Etat
- ONG

Partenaires internationaux :

- Coopération suisse : Direction du Développement et de la Coopération (DDC)

Bénéficiaires :

- Les exploitations familiales, y compris les plus vulnérables
- Les organisations socio-professionnelles du secteur

5. Employées (composition)

- Bureau du projet à Sévaré comprenant : 1 Coordinateur, 4 conseillers thématiques (filières, génie rural, décentralisation, ressources naturelles), 1 comptable, 1 secrétaire, 4 gardiens, 1 chauffeur, 1 pinassier.
- Antenne à Youwarou : 2 gardiens, 1 pinassier ;
- Antenne à Niafunké : 1 conseiller en pastoralisme, 1 assistant technique polyvalent
- Antenne à Ténenkou : 1 assistant technique polyvalent

6. Zones géographiques d'intervention et critères de sélection

Cercles de la Région de Mopti : Mopti, Tenenkou, Youwarou

Cercle de la Région de Tombouctou : Niafunké

Critères de sélection des zones :

- Zones de la phase précédente (Youwarou et Niafunké)
- Proximité géographique avec le cercle de Youwarou
- Appartenance à un espace économique ou agro-écologique particulier
- Potentialités par rapport aux axes d'intervention du programme

7. Les défis de la mise en œuvre

- Intervenir dans une zone hautement conflictuelle et complexe
- Assurer la mise à disposition des fonds d'intervention dans les délais annoncés (ABSD)
- Avoir une stratégie d'intervention qui permette l'acceptation du projet par l'ensemble des acteurs et populations
- Etre apprécié comme un acteur impartial par les populations locales et acteurs des conflits
- Avoir une approche et des procédures suffisamment flexible pour permettre de s'adapter aux changements du contexte
- Former une masse critique d'acteurs locaux en CSPM /GPSC